

QU'EST-CE QUE LE TEST DES SELLES ?

Le test des selles détecte dans les selles la présence de sang invisible à l'œil.

La présence de sang peut révéler un cancer du côlon ou des polypes dans le côlon. Dans ce dernier cas, un dépistage et un traitement précoces peuvent prévenir le développement d'un cancer du côlon.



CONSULTEZ D'ABORD VOTRE MÉDECIN :

- si vous manifestez les troubles suivants :
 - la présence de sang ou de glaires dans les selles ;
 - une modification de votre rythme de selles normal ;
 - des douleurs abdominales ou des crampes fréquentes ;
 - une fausse envie d'aller à la selle ;
 - une perte de poids sans raison ;
- si, selon votre médecin, vous courez un risque fortement accru d'être touché par un cancer du côlon ;
- si plusieurs personnes dans votre famille proche (parents, frères, sœurs ou enfants) ont eu un cancer du côlon.

QU'EST-CE QUE LE DÉPISTAGE DE MASSE DU CANCER DU CÔLON ?

Le Bevolkingsonderzoek Dikkedarmkanker (Dépistage de masse du Cancer du côlon) offre la possibilité aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans de faire examiner un échantillon des selles tous les deux ans. À cette fin, ils reçoivent une lettre contenant un kit de prélèvement. L'échantillon prélevé est examiné par un labo qui suit des directives strictes. Le dépistage est gratuit.

Le dépistage de masse permet de prévenir ou de dépister le cancer du côlon dans un stade précoce. Grâce à ce dépistage, moins d'hommes et de femmes décéderont suite à ce cancer.

Le dépistage de masse garantit la qualité des examens et un suivi minutieux de tous les résultats.

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter :

- votre **médecin généraliste** ;
- **www.bevolkingsonderzoek.be** ;
- le numéro gratuit **0800 60 160**.

C'est à vous de décider si vous participez au dépistage de masse. Informez-vous bien. Surfez sur www.bevolkingsonderzoek.be/dikkedarmkanker.

Le test des selles

NOUS
PARTICIPONS,
ET VOUS ?



LE DIAGNOSTIC
PRÉCOCE EST
IMPORTANT

Informations au sujet du Dépistage de masse du Cancer du côlon destiné aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans.

LE TEST DES SELLES

Vous pouvez réaliser le prélèvement chez vous

Vous recevrez le kit de prélèvement accompagné d'une lettre d'invitation. Lisez attentivement le mode d'emploi ci-joint. Nous vous invitons également à regarder la vidéo sur www.bevolkingsonderzoek.be/dikkedarmkanker/onderzoek.

Certaines personnes n'aiment pas l'idée de réaliser un prélèvement de leurs selles. Heureusement, le kit de prélèvement facilite la prise d'un échantillon.

Gratuit

Le test des selles et l'examen des selles au labo sont gratuits.

L'attente des résultats

Environ deux semaines après que vous avez envoyé l'échantillon au labo, vous et votre médecin recevrez une lettre contenant le résultat de l'examen. En général, aucune anomalie n'est constatée et aucun examen supplémentaire ne doit être réalisé. D'ici deux ans, vous recevrez une nouvelle lettre d'invitation contenant un kit de prélèvement. Consultez votre médecin si pendant ce temps-là, vous manifestez des troubles.

Examen complémentaire

Si vous lisez dans la lettre que trop de sang a été retrouvé dans les selles, un examen complémentaire est recommandé.

Cette recommandation peut vous inquiéter, mais ne signifie pas que vous êtes atteint d'un cancer du côlon.

Afin de détecter la cause de l'anomalie, une endoscopie du côlon, appelée coloscopie, s'avère nécessaire. Prenez rendez-vous chez votre médecin afin de discuter de l'examen supplémentaire, des risques et des frais.

Le résultat

Aucun examen n'apporte une certitude complète. Il se peut que des traces de sang aient été détectées dans les selles sans qu'il y ait un problème. Il est également possible qu'aucune trace de sang ne soit trouvée mais que, ultérieurement, on détecte des polypes ou un cancer du côlon. Dans le premier cas, vous vous aurez inquiété en vain.

Dans le deuxième cas, vous avez été rassuré à tort.

Malheureusement, cela est inévitable.



Participer à ce dépistage de masse n'est pas indiqué :

- si vous avez un cancer du côlon (jusque dix ans après le diagnostic) ;
- si vous avez déjà fait réaliser un examen des selles les deux dernières années ;
- si vous avez subi une coloscopie ou une endoscopie du côlon les dix dernières années.



Qu'est-ce que le cancer du côlon ?

Le cancer du côlon est une tumeur maligne présente dans le gros intestin. C'est le deuxième cancer le plus fréquent chez les femmes et les hommes.

Le cancer du côlon se développe extrêmement lentement et commence souvent par le développement de polypes. Les polypes ne vous causeront pas de troubles, mais, sans que vous le notiez, ils peuvent se transformer en un cancer du côlon. Il n'est pas toujours clair pourquoi les polypes se développent et pourquoi un cancer du côlon est né. Par contre, vous pouvez faire enlever les polypes.

La plupart des personnes atteintes d'un cancer du côlon, survivent à la maladie. **Plus le cancer du côlon sera décelé et traité tôt, plus les chances de guérison seront élevées. C'est exactement pour cette raison que ce dépistage de masse est une bonne initiative.**